



Communiqué de presse
1^{er} décembre 2011

LABELLISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Près de 80% de réussite !

L'ADEME et Eco-Emballages dévoilent la liste des 68 collectivités lauréates



A l'occasion du Salon Pollutec à Paris-Nord Villepinte, l'ADEME et Eco-Emballages dévoilent la liste des 68 collectivités qui obtiennent en 2011 le label QualiTri et/ou le label QualiPlus. Ces résultats confirment la tendance à la hausse de la qualité des dossiers présentés, avec un taux de réussite de près de 80%. En témoigne la hausse du nombre de collectivités labellisées QualiPlus, le plus haut niveau d'exigence du label, qui sont aujourd'hui 19 à en bénéficier.

La qualité des dossiers étudiés cette année témoigne d'une exigence renforcée chez les collectivités. Entre 2007 et 2011, les labels QualiTri et QualiPlus ont ainsi été attribués à 217 collectivités ayant décidé d'adopter une démarche de qualité pour leur service de collecte.

→ Deux labels pour une démarche qualité

L'ADEME et Eco-Emballages ont mis en place les labels QualiTri et QualiPlus pour améliorer la qualité globale des services de collecte avec pour objectifs :

- promouvoir la démarche d'optimisation du service de collecte
- renforcer l'animation locale
- capitaliser sur les expériences et recueillir les bonnes pratiques

Ces deux labels, qui s'inscrivent dans les objectifs du Grenelle de l'environnement, incitent les collectivités à atteindre de meilleurs taux de collecte et de valorisation des déchets et introduisent l'évaluation de l'impact environnemental du service de collecte.

La labellisation est **une démarche volontaire** proposée aux collectivités locales de plus de 10 000 habitants ayant la compétence "collecte".

Les chiffres clés de cette cinquième édition 2011 :

- **86 collectivités** ont déposé un **dossier de candidature**
- **71** d'entre elles ont fait l'objet d'un **audit sur site**
- **68 ont été sélectionnées par le Comité National de Labellisation pour recevoir un label :**
 - **49 collectivités se voient décerner le label QualiTri**
 - **19 collectivités reçoivent le label QualiPlus, dont 15 obtiennent directement les 2 labels**

L'année 2011 est une année sans précédent en ce qui concerne la qualité des dossiers : près de 80% de réussite, en hausse constante depuis 2007. Ces résultats témoignent de la connaissance de plus en plus précise par les collectivités des critères exigés pour l'attribution des labels, confirmant leur souci croissant de répondre au mieux à une démarche de qualité pour leur service de collecte.

Depuis 2007, **315 collectivités** ont postulé aux labels. 217 d'entre elles ont obtenu un label (**173 QualiTri** et **44 QualiPlus**) sur un total d'environ 1 200 collectivités de plus de 10 000 hab. compétentes en matière de collecte.

→ De QualiTri à QualiPlus : un niveau d'exigences croissant

Les critères de sélection du label QualiTri sont regroupés autour de 4 axes représentatifs de la qualité :

- Service : satisfaire les usagers par l'information (rapport annuel, communication de proximité...)
- Economie : connaître et maîtriser les coûts de gestion (étude des coûts, suivi des tournées...)
- Environnement : améliorer les performances et limiter les impacts (taux de valorisation des déchets, évaluation de la consommation de carburant, collecte des déchets dangereux...)
- Social : améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel

Le label QualiPlus comporte des critères plus exigeants sur la valorisation des déchets, l'analyse des causes des accidents du travail et la présence sur le terrain d'agents de communication de proximité pour encourager et aider le trieur.

Il s'agit ainsi d'une **réelle progression entre les deux niveaux de label**, qui suppose des efforts importants de la part des collectivités locales. Ces deux niveaux s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

→ La démarche de labellisation

L'ensemble de la démarche de labellisation - depuis la validation des critères jusqu'au choix des collectivités lauréates - a été mené dans le cadre du **Comité National de Labellisation**, composé de l'ADEME, d'Eco-Emballages, d'Amorce, du Cercle national du recyclage, de l'Association des Maires de France, de l'Assemblée des Communautés de France et de la Fédération Nationale des Activités de Dépollution et de l'Environnement et d'une collectivité labellisée QualiPlus en 2010, le SIOM de la Vallée de Chevreuse (91 et 78).

En savoir plus ?

Les fiches bonnes pratiques des collectivités labellisées sont consultables sur le site : www.ecoemballages.fr/labellisation

→ Témoignages

Le SIETREM de Lagny (77) – Labellisé QualiTri en 2011

Situé au nord-ouest du département de la Seine et Marne, le SIETREM - Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des RESIDUS MÉNAGERS – créé en 1962, a pour compétences la collecte et le traitement des déchets ménagers de ses 30 communes adhérentes.

Le SIETREM s'est fixé les objectifs ambitieux de collecter, traiter et valoriser les 143 780 tonnes de déchets ménagers produits annuellement par ses 276 846 habitants dans le respect d'une politique de développement durable et d'une gestion rigoureuse.

Ainsi, le SIETREM de Lagny n'a cessé de développer une politique volontariste dans le domaine de la gestion des déchets tout en maîtrisant ses coûts. Aujourd'hui, il voit ses efforts salués par le renouvellement du label QualiTri : une reconnaissance nationale de la qualité de son service de collecte des déchets.

La Communauté d'Agglomération CAP Atlantique (44) – Labellisée QualiPlus en 2011

Depuis la création de Cap Atlantique en janvier 2003, le service déchets a travaillé sur une remise à plat et une harmonisation des prestations proposées aux usagers: refonte des tournées de collecte par ses schémas Directeurs de collecte et de traitement avec révision des fréquences de collecte, conteneurisation de tous les usagers, systématisation du tri des emballages et journaux-magazines en porte-à-porte avec élargissement aux bâtiments collectifs ; développement du compostage individuel ; travaux d'insertion paysagère du parc apport volontaire ; mise en place de la comptabilité analytique, travail de mise en place de la redevance spéciale pour les professionnels.

La présentation du dossier de labellisation permet ainsi d'évaluer les actions réalisées sur ces 8 dernières années selon des critères communs à d'autres collectivités et d'appréhender les pistes d'améliorations.

QualiTri et QualiPlus, attribués pour 3 ans, **ne sont pas des certifications.**

Edition 2012

L'ADEME et Eco-Emballages communiqueront en début d'année auprès des collectivités locales concernées.



Les collectivités lauréates des labels collecte QualiTri 2011

Les 49 collectivités pourront apposer le logo collecte QualiTri sur l'ensemble de leur documentation et de leurs outils de communication.

Département	Collectivités lauréates collecte QualiTri
10	SIEDMTO
14	SIDOM Creully
14	SMICTOM de la Bruyère
16	CALITOM
18	SMIRTOM du Saint Amandois
21	Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud
21	Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges
31	Communauté de Communes Axe Sud
31	SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet
32	Commune d'Auch
34	SICTOM de Pézenas-Agde
34	Thau Agglo
36	SYMCTOM
38	SICTOM du Guiers
42	Communauté d'Agglomération Loire Forez
44	Communauté de Communes de la Région de Blain
47	Communauté d'Agglomération d'Agen
47	Val de Garonne Agglomération
49	SMICTOM de la Vallée de l'Authion
51	Reims Métropole
54	Communauté Urbaine du Grand Nancy
56	Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient
58	Communauté de Communes du Pays Charitois
60	Communauté de Communes du Pays de Valois
61	Communauté Urbaine d'Alençon
62	Communauté d'Agglomération de l'Artois
64	Syndicat Mixte Bizi Garbia
69	Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône
70	Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul
71	Communauté Urbaine Creusot Montceau
74	Commune de Thonon-les-Bains
76	Communauté de Communes de Fécamp
77	Communauté de Communes du Pays de la Goële et du Multien
77	Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
77	SIETREM de Lagny
77	SMICTOM de la Région de Coulommiers
78	Commune de Montigny-le-Bretonneux
79	SICTOM de Coulonges-Champdeniers
80	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
81	Communauté de Communes du Sor et de l'Agoût
81	Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet
81	SICTOM de la Région de Lavour
83	SIVED Centre Ouest Var
85	SYCODEM Sud Vendée
86	Communauté de Communes Vonne et Clain
92	Commune de Bois-Colombes
94	Commune de Joinville-le-Pont
94	Commune de Villiers-sur-Marne
95	Syndicat TRI-ACTION



Les collectivités lauréates des labels collecte QualiPlus 2011

En 2011, ce sont 19 nouvelles collectivités qui peuvent apposer le logo collecte QualiPlus sur l'ensemble de leur documentation et de leurs outils de communication.

Département	Collectivités lauréates des labels collecte QualiPlus
31	Communauté d'Agglomération du Muretain
31	SICOVAL
38	SIVOM de l'Agglomération de Pont de Chéruy
38	Syndicat Mixte Nord Dauphiné
38	Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole
41	SICTOM de Montoire-La Chartre
41	SMIEEOM Val de Cher
44	Cap Atlantique
51	Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne
59	Communauté Urbaine de Dunkerque
63	Syndicat du Bois de l'Aumône
67	SMICTOM d'Alsace Centrale
69	Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais
70	SICTOM du Val de Saône
74	Communauté d'Agglomération d'Annecy
76	Communauté d'Agglomération Havraise
79	Syndicat Mixte du Pays Thouarsais
82	Grand Montauban Communauté d'Agglomération
97	Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

A propos d'Eco-Emballages

Entreprise privée dotée d'une mission d'intérêt général, agréée par l'Etat, Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages.

Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 64% des emballages ménagers sont recyclés en France. Le citoyen est l'acteur clé du dispositif à travers son geste de tri et sa consommation.

Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage.

Le Point Vert est une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages.

www.ecoemballages.fr

A propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr .

Contacts presse Eco-Emballages :

RPCA – Cathy Bubbe & Claire Lerisson

Tél : 01 42 30 81 00

c.bubbe@rpca.fr / c.lerisson@rpca.fr

Contacts presse ADEME :

GolinHarris - Coralie Ménard & Cécile Lardillon

Tél : 01 40 41 55 01

servicedepresseademe@golinharris.com